

Municipales 2015

Voter?
Oui!
... mais
comment?

Chancellerie d'Etat
Service des votations et élections

FÉD-CAN

CARTE DE VOTE

1201503VP085737

Tout changement d'adresse annoncé à l'office cantonal de la population et des migrations 8 semaines avant la date de l'opération électorale est enregistré mais ne peut figurer sur votre carte de vote, qui atteste de votre domicile à cette date. Une photocopie de cette carte équivaut à l'attestation de résidence officielle délivrée par l'OCPM pour 25 F.

Signature : _____

Date de naissance complète

JOUR MOIS ANNÉE

08 mars 2015
VOTATION POPULAIRE

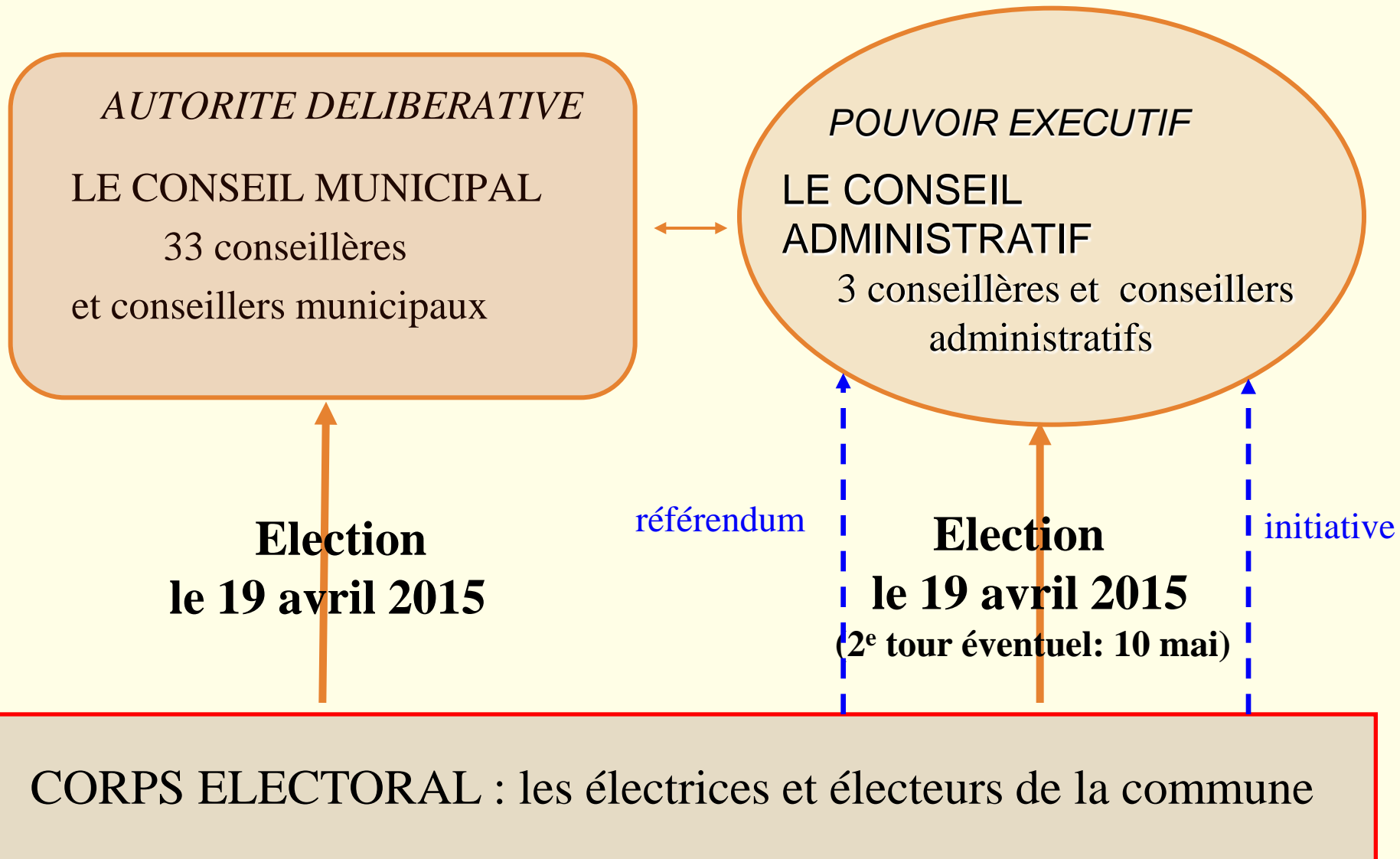
PP 1211 Genève 2

Monsieur

N° de carte de vote : 1011-3165-1628-6294

Votre local de vote est:
Eaux-Vives - Lac
86, RUE DES EAUX-VIVES

Les autorités politiques de la commune



Élection du Conseil municipal (33 sièges) : système de la représentation proportionnelle

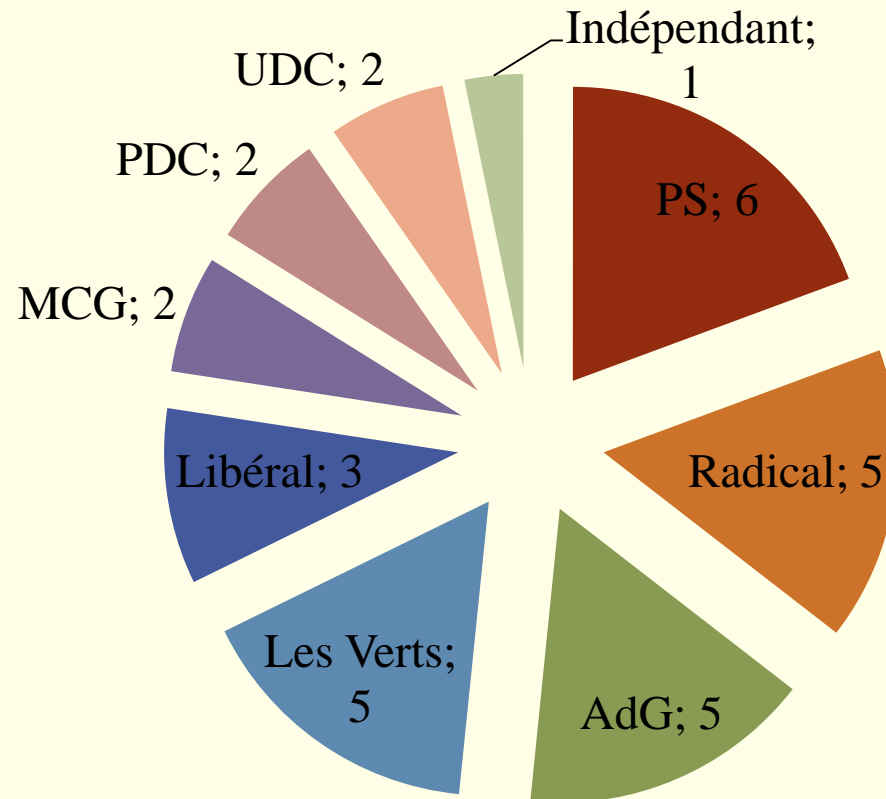


Chaque parti se voit attribuer un nombre de sièges **proportionnel** au pourcentage de suffrages récoltés

Un parti doit néanmoins obtenir un minimum de **7 % des suffrages** pour être représenté (quorum)

Conseil municipal

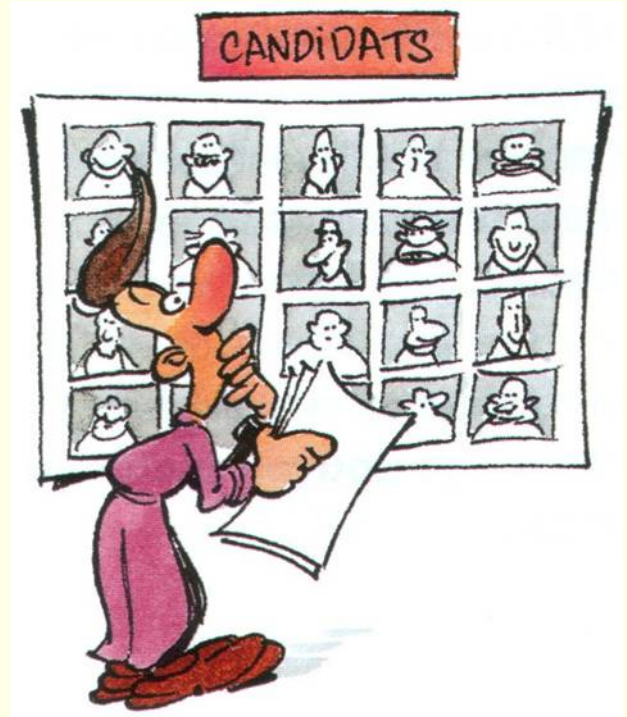
Composition actuelle



Conseil municipal : choisir ses candidatEs

Vous recevez 7 listes de candidats proposés par les partis, et 1 liste officielle (sans nom de candidat, ni de parti).

En établissant votre liste vous donnez en même temps des *suffrages de liste* à un ou des **partis** et des *voix* à des **candidatEs**



Conseil municipal : choisir ses candidatEs

- **Voter compact:**

Je choisis la liste d'un parti

⇒ je donne:

33 suffrages de liste à ce parti

1 voix à chaque candidat



Conseil municipal : choisir ses candidatEs

- **Le latoisage**

Je choisis une liste et je biffe un ou plusieurs candidatEs:

- je donne *33 suffrages de liste* au parti et *1 voix* à chaque candidatE non bifféE (je pénalise les candidatEs bifféEs)

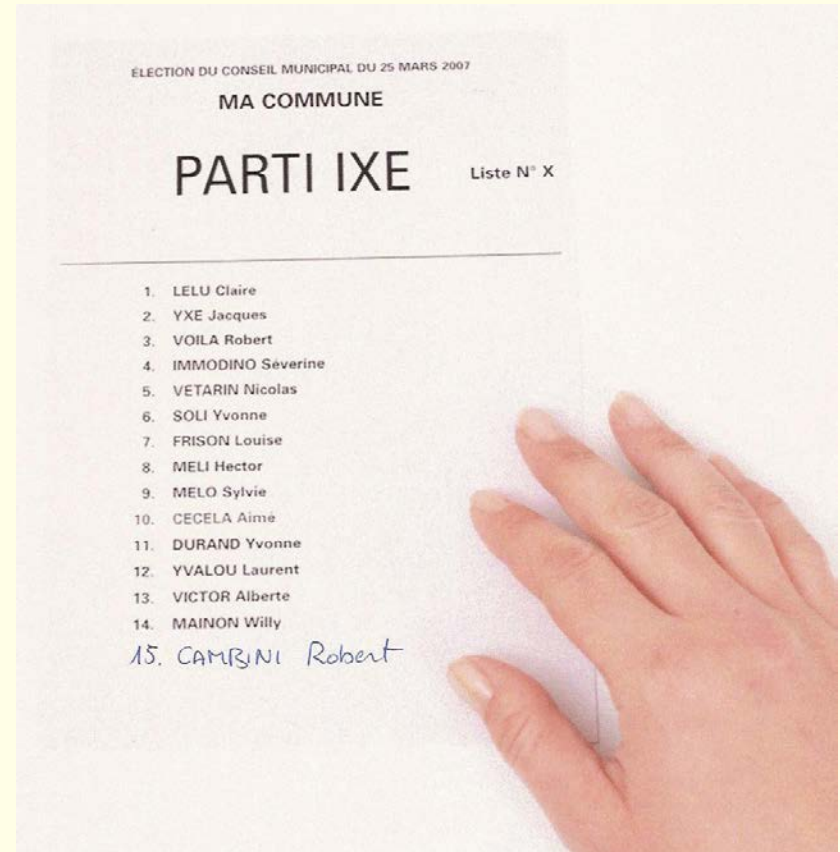


Conseil municipal : choisir ses candidatEs

- **Le panachage**

Je prends la liste d'un parti et j'ajoute **1 nom** d'unE candidatE d'un autre parti:

- je donne *32 suffrages de liste* au parti principal et *1 suffrage de liste* au parti du ou de la candidatE ajoutéE
- je donne *1 voix* à chaque candidatE



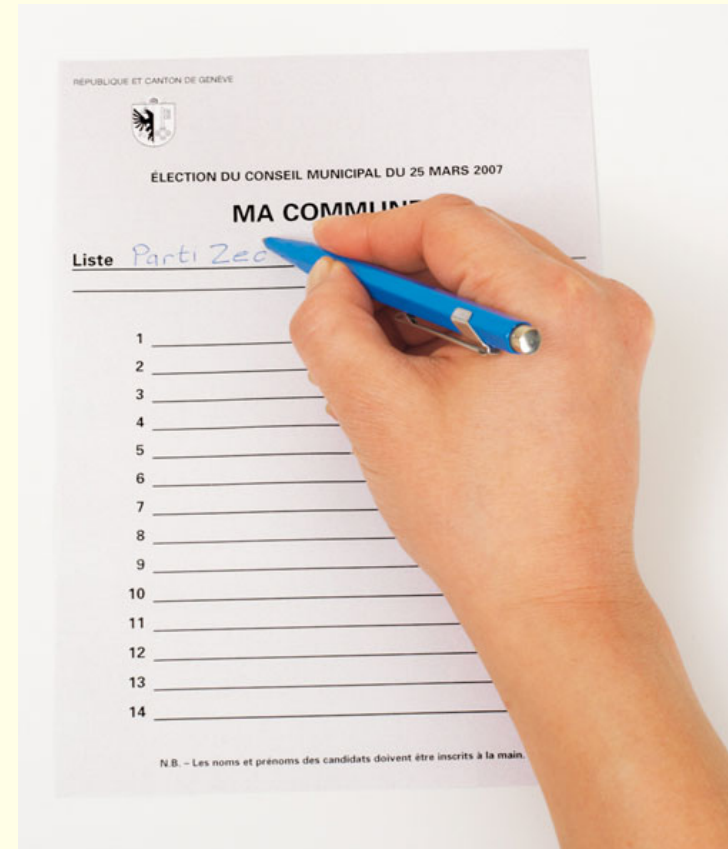
Conseil municipal : choisir ses candidatEs

- **La liste neutre:**

Je remplis une liste neutre:

sans n° de liste, je donne *1 voix*
à chaque candidatE inscritE et
1 suffrage de liste à son parti

j'inscris un n° de liste, les
lignes non remplies sont autant
de *suffrages de liste* attribués au
parti inscrit



Le dépouillement



Après l'élection, on décompte d'abord *les suffrages* obtenus par chaque liste, ce qui détermine le nombre de **sièges** obtenus par **chaque parti**

Puis, on attribue les sièges aux **candidatEs** de chaque parti qui ont obtenu le plus de *voix*

Election du Conseil administratif (3 sièges)

au système majoritaire à 2 tours :

**le(s) candidatE(s) ayant obtenu 50% des voix + 1 voix
sont éluE(s) au 1^{er} tour**

(dans le calcul de la majorité absolue,
les bulletins blancs sont considérés comme valables)

Election du Conseil administratif (3 sièges)

au système majoritaire à 2 tours :

**Si tous les sièges ne sont pas repourvus au 1^{er} tour,
un second tour sera organisé le 10 mai 2015**

Dans ce cas, le(s) candidatE(s) ayant obtenu
le plus de voix seront éluE(s) (majorité relative)

Conseil administratif, choisir ses candidats

Liste « **compacte** » :

Je donne une voix à chaque candidat



Conseil administratif, choisir ses candidats

- Liste avec **latoisage** et/ou **panachage**

1 à 3 noms (maximum)

je donne une voix par candidat
non biffé/rajouté

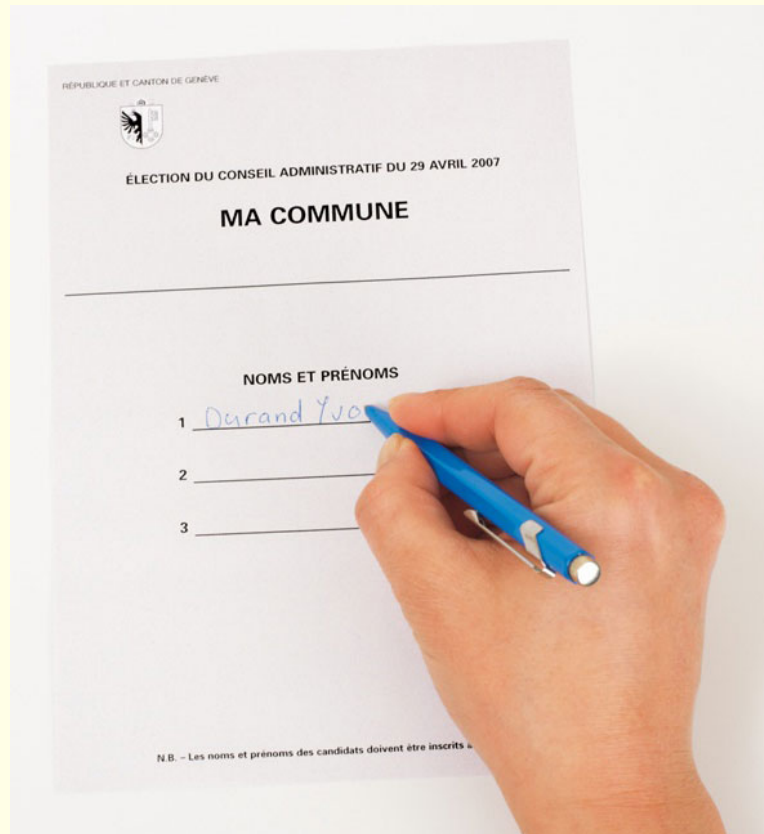


Conseil administratif, choisir ses candidats

Bulletin neutre :

1 à 3 noms (maximum)

je donne une voix par
candidat inscrit



Erreurs à éviter !



- inscrire plus de noms sur une liste que de sièges à repourvoir ou...
- ... plusieurs fois le même nom
- ... des noms qui ne sont pas proposés par les partis
- **insérer plusieurs listes dans la même enveloppe**
- écrire au dos du bulletin de vote
- rajouter des commentaires, des dessins, sa signature
- omettre de glisser les bulletins dans les enveloppes
- **Dans tous ces cas votre vote sera annulé!**

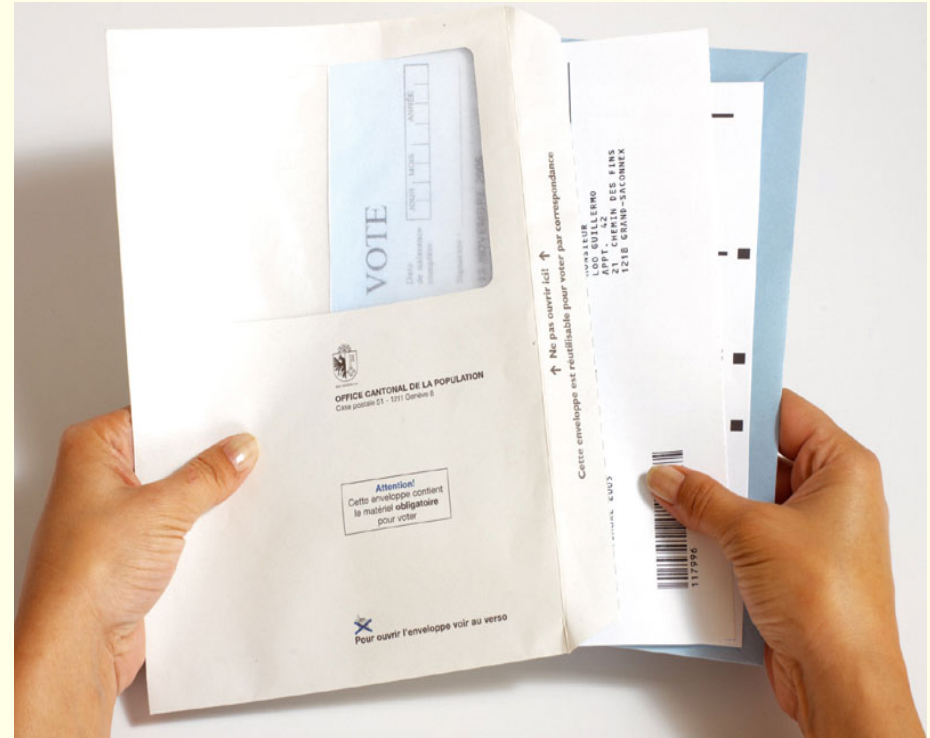
Elections, mode d'emploi

- Comment voter?
 - Au local de vote
 - Se rendre au local de vote avec tout le matériel de vote reçu le dimanche 19 avril entre 10h et 12h:
24, boulevard des Promenades
Convivialité, lieu de rencontre
 - Par correspondance
 - trois semaines pour faire son choix (1^{er} tour)
(2^e tour: deux semaines)
 - facile, gratuit
 - l'enveloppe doit parvenir au service des votations le samedi avant 12h



Voter par correspondance

- Ouvrir l'enveloppe comme indiqué
- Remplir et signer la carte de vote
- Choisir ses candidatEs
- Mettre ses bulletins de vote dans les enveloppes de couleur



Enveloppe jaune: exécutif

Enveloppe bleue: délibératif

Glisser le tout dans l'enveloppe de retour
avec l'adresse du service des votations visible

Voter, c'est...

- participer à la vie de la cité
- élire les personnes qui vont nous représenter
- décider soi-même de son avenir

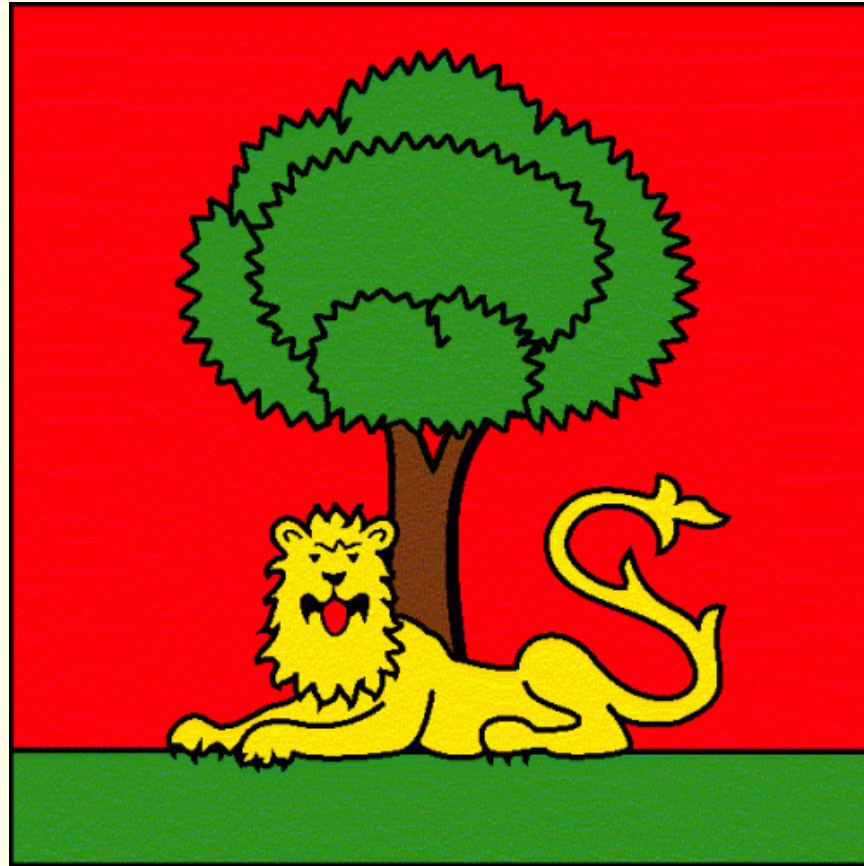


C'est décidé, je vote

... et vous?



Merci de votre attention



Une partie des dessins et images sont tirés d'un diaporama réalisé par **Patrick Ascheri**, Chancellerie d'Etat, Service des votations et élections, 2006